

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-338 du 7 Décembre 1992

Portant nomination d'Elèves-Officiers
des Armées Béninoises au grade d'Enseigne de Vaisseau de 2° Classe, au titre
de l'année 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées du Bénin et la Loi N° 88-006 du 26 Avril 1988 qui l'a modifiée ;
- VU la Loi N° 87-001 du 27 Février 1987 portant Loi de Finances pour la Gestion 1987 ;
- VU la Loi N° 90-016 du 18 Juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles ;
- VU le Décret N° 90-180 du 08 Août 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- SUR Proposition du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé de la Défense Nationale ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 Novembre 1992.

.../...

DECRETE :

Article 1er. - Les Elèves-Officiers BADOU E. Albert et OLATOUNDI Jean Léon des Forces Armées Béninoises sont nommés au grade d'Enseigne de Vaisseau de 2° Classe pour compter du 1er Octobre 1992,

Article 2. - La présente nomination n'entraîne aucune incidence financière sur le Budget National.


Article 3. - Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé de la Défense Nationale et le Ministre des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 9 Décembre 1992

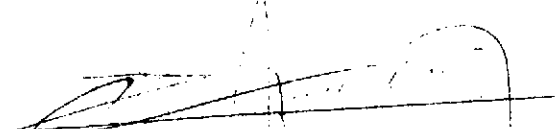
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre Délégué à la Présidence
de la République Chargé de la
Défense Nationale,


Jean-Florentin V. FELIHO

Le Ministre des Finances,


Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESCPR 4 MDN 4 MF 4 SGG 4 AUTRES
MINISTERES 17 SPD 2 IGE-DEP-INSAE 3 DSI 4 DSDV-DCF-DB-DTCP 4 EMA 6
SPM 3 INTERESSES 2 DOSSIERS INTERESSES 2 JORB 1.-